

INDICATIONS CONCERNANT LA PUBLICATION ET LA PRÉSENTATION DES TEXTES

En envoyant un article à la rédaction de *Romanica Wratislaviensia*, l'auteur reconnaît implicitement être détenteur de tous les droits sur cet article par ailleurs exempt de tout vice juridique, déclare que l'article n'a jamais été publié précédemment en totalité ou en partie ni déposé à la rédaction d'une autre revue, et donne son accord à ce qu'il soit publié sans contrepartie financière par *Romanica Wratislaviensia* et diffusé sans limitations temporelles ni territoriales, notamment par la vente d'exemplaires ou la publication gratuite sur internet des exemplaires d'archives de la revue.

Les articles sont soumis à l'évaluation d'un comité de lecture.

Présentation des textes:

Sous forme numérique : fichier *.rtf (pas de fichiers *.doc, *.docx, *.odt ou *pdf), à envoyer en attachement à un message au secrétariat de la revue (paprocka@uni.wroc.pl) **et** au rédacteur du tome concerné.

Forme des textes:

1. Articles:

Langues : français, espagnol, italien, polonais

Volume : **18 000 à 36 000** caractères (y compris les espaces, notes et résumé).

Composition : Nom et prénom de l'auteur – Établissement – Titre – Corps de l'article (parties signalées par des titres intermédiaires) – notes en bas de page – Résumé en anglais – Mots clés dans la langue de l'article

Format : rtf, Times New Roman, 12 points, mise en page standard, interligne 1,5.

Impératifs de rédaction:

Les **noms et prénoms** doivent être mentionnés dans le corps de l'article sous leur forme complète (pas d'initiales!), par exemple: *Jean Racine, Witold Gombrowicz*. En cas de répétitions, on n'écrit que le nom (par exemple: *Racine, Gombrowicz*).

Mise en évidence et mots étrangers: en italiques.

Éviter autant que possible les formatages de caractères et les mises en page personnelles (gras, souligné, différences de polices de caractères, de corps de textes, d'espacements entre les titres et les paragraphes, etc.).

Citations: Citations courtes à l'intérieur de l'article mises entre guillemets, **pas en italiques!** ; citations plus longues que trois lignes: en caractères de 10 points et séparées du texte par un seul saut de paragraphe avant et après la citation, sans guillemets, avec appel de note adéquat. Les citations doivent être complètes et vérifiées. Les éventuelles coupures à l'intérieur d'une citation seront indiquées par [...]. Dans le cas d'un texte en langue étrangère, la traduction dans la langue de l'article est donnée dans le corps de l'article, le texte original est cité en note.

Exemples: numérotés en chiffres arabes entre parenthèses, avec retrait de paragraphe de 1,25 cm (standard), caractères de 10 pt. Référence au texte source au moyen d'initiales (voir ci-dessous: sources des exemples).

(1) Jeanne a bu du café. (AB 123)

Les exemples dans une langue autre que celle de l'article doivent être glosés (entre parenthèses) :

(2) Mike przyjechał samochodem. ('Mike est venu en voiture.')

Notes en bas de page: en caractères de 12 points ; interligne 1,5 ; chaque note se termine par un point.

Les appels de note se placent à la fin de la phrase avant le signe de ponctuation (à moins qu'ils ne se rapportent à une citation; dans ce cas directement après elle).

Références bibliographiques : dans les notes, selon les exemples suivants:

a) livre :

O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris 1972, pp. 15-19.

P. Czaplński, *Powrót centrali. Literatura w nowej rzeczywistości*, Wydawnictwo Literackie, Kraków 2007, p. 15.

Remarque : s'il y a plus de trois noms d'auteurs, on écrit le premier qui figure sur la page de titre plus l'abréviation *et al.*

b) article dans une revue :

A. Mavrakis, « Les leçons de la peinture », *Poétique* 94, avril 1993, pp. 171-184.

Z. Kurzowa, « Stylizacja językowa w *Senniku współczesnym* Tadeusza Konwickiego », *Prace Filologiczne* XXV, 1974, p. 495.

c) article dans un ouvrage collectif :

J. Lerot, « La sémantique du discours. Essai de clarification terminologique », [dans:] C. de Schaetzen (dir.), *Des termes et des choses. Questions de terminologie*, La Maison du Dictionnaire, Paris 2000, pp. 13-42.

I. Popa, « Importer en provenance d'espaces „périphériques” », [dans:] *Les contradictions de la globalisation éditoriale*, G. Sapiro (dir.), Nouveau Monde éditions, Paris 2009, p. 369.

d) article dans une revue générale :

J. Dubois, « Entretien avec M. X », *Le Point*, 15 juin 2007, p. 14.

T. Sobolewski, « Balkon Konwickiego », *Gazeta Wyborcza*, 17-18 października 1999, p. 8.

e) Internet :

J. Vitrac, « Profession : traducteur », <http://www.atlf.org/IMG/pdf/enquetejulievitrac.pdf>, consulté le 31.01.2011.

Quand on renvoie à une **œuvre déjà citée**, mais pas dans la note précédente, on reprend l'initiale du prénom et le nom de l'auteur, puis l'abréviation *op. cit.* (en italiques) et la page :

A. Mavrakis, *op. cit.*, p. 178.

Lorsqu'on se réfère à un ouvrage signalé dans la note précédente, on emploie l'expression *Ibidem* (en italiques) suivie de la page, à moins que ce ne soit la même page que dans la note précédente :

Ibidem, p. 128.

ou:

Ibidem.

Sources d'exemples:

Si l'article est basé sur un corpus, on le décrit sous forme de bibliographie des sources d'exemples, et les titres des ouvrages de ce corpus sont évoqués par des initiales. Par exemple :

Sources d'exemples:

Duras, M., *Moderato cantabile*, Editions de Minuit, collection «double», Paris 1958 (MC).

Flaubert, G., *Madame Bovary. Moeurs de province*, Introduction, notes et relevés de variantes par E. Maynial, Editions Garnier Frères, Paris 1961 (MB).

Konwicki, T., *Kompleks Polski*, Wydawnictwo Alfa, Warszawa 1989 (KP); *Le complexe polonais*, traduit par H. Włodarczyk, P.O.F./Laffont, collection Pavillons, Paris 1988 (LCP).

Dans le texte, les exemples tirés du corpus sont localisés, entre parenthèses, par les initiales du titre suivies du numéro de page.

Tableaux et graphiques sont en noir et blanc uniquement; les graphiques créés sous Excel sont insérés dans le texte, mais le fichier source les contenant doit accompagner l'article.

Par exemple s'abrège sous la forme *par ex.*

2. Comptes rendus

Langues: français, espagnol, italien, polonais

Volume: 6000 à 9000 caractères (espaces compris)

Présentation:

La référence de l'ouvrage soumis à la critique se présente comme suit:

Le droit de traduire. Une politique culturelle pour la mondialisation, par Salah Basalamah, Arras, Artois Presses Université, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, 498 pp., € 28 (paperback), ISBN 978-2-84832-102-8; 978-2-7603-0687.

Corps du compte rendu

Prénom et nom de l'auteur compte rendu, université, adresse e-mail

Format: *.rtf, Times New Roman, 12 pt, mise en page standard, interligne 1,5.

Les comptes rendus doivent porter sur des ouvrages publiés la même année que le volume de *Romanica* ou dans les deux années précédentes. Ils ne peuvent pas se limiter à commenter le contenu de l'ouvrage.